



OTIF/RID/RC/2020/44
(ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2020/44)

15. Juni 2020

Original: Englisch

RID/ADR/ADN

Gemeinsame Tagung des RID-Fachausschusses und der
Arbeitsgruppe für die Beförderung gefährlicher Güter
(Bern, 10. und 11. September 2020 und Genf, 14. bis 18. September 2020)

Tagesordnungspunkt 6: Berichte informeller Arbeitsgruppen

Informelle Arbeitsgruppe für die Verwendung der Begriffe "Risiko" und "Gefahr"

Mitteilung Rumäniens im Namen der informellen Arbeitsgruppe

Einleitung

1. Auf der Grundlage des Mandats der Gemeinsamen RID/ADR/ADN-Tagung hat die informelle Arbeitsgruppe auf Einladung der Niederlande und unter der Leitung Rumäniens vom 10. bis 12. Februar 2020 ihre dritte Sitzung in Den Haag (Niederlande) abgehalten.
2. Die informelle Arbeitsgruppe brachte Vertreter von Vertragsstaaten/Vertragsparteien, internationalen Organisationen und der Industrie zusammen (siehe beigefügte Teilnehmerliste).
3. Bei diesem Treffen konzentrierte sich die Arbeitsgruppe auf die Ausarbeitung von Vorschlägen zu verschiedenen Texten der UN-Empfehlungen für die Beförderung gefährlicher Güter und der UN-Modellvorschriften, in denen die Begriffe "Risiko" und "Gefahr" verwendet werden.
4. Wie von der Gemeinsamen Tagung empfohlen, werden diese Vorschläge bei der nächsten Tagung des UN-Expertenunterausschusses für die Beförderung gefährlicher Güter geprüft.
5. Im Bericht der 55. Tagung des UN-Expertenunterausschusses für die Beförderung gefährlicher Güter (ST/SG/AC.10/C.3/110 Absätze 83 bis 86) wird dazu ausgeführt:

"84. Es wurde darauf hingewiesen, dass Diskussionen zu diesem Thema derzeit in der Gemeinsamen Tagung stattfinden und dass das Ergebnis dieser Diskussionen bei einem künftigen Vorschlag zur Änderung der UN-Modellvorschriften berücksichtigt werden sollte".

6. Die gesamte Korrespondenz und die Arbeitsdokumente wurden verteilt und mit den Mitgliedern der informellen Arbeitsgruppe und der neuen Korrespondenzarbeitsgruppe, die vom UN-Expertenunterausschusses für die Beförderung gefährlicher Güter eingerichtet wurde (siehe Bericht der 55. Tagung (ST/SG/AC.10/C.3/110)), diskutiert:

"86. Es wurde vereinbart, eine Korrespondenzarbeitsgruppe unter der Leitung Rumäniens einzurichten, und es wurde vorgeschlagen, dass zur Erleichterung der Arbeit einige Grundsätze vereinbart werden sollten (d. h. ein gemeinsames Verständnis der Bedeutung von "Risiko" und "Gefahr" und die Minimierung der Verwendung der Begriffe "Risiko" und "Gefahr" in Zusammenhängen, die für ihre spezifische Bedeutung nicht relevant sind)."

Themen, die besonderer Aufmerksamkeit bedürfen

7. Aus den verschiedenen Vorschlägen möchte die Arbeitsgruppe die folgenden Punkte hervorheben:

- a) Für Kapitel 1.4 der UN-Modellvorschriften (Kapitel 1.10 des RID/ADR/ADN) schlägt die Arbeitsgruppe für die Sammelbezeichnung der dort angesprochenen gefährlichen Güter vor, den Begriff in der englischen Fassung (EN) beizubehalten und für die französische Fassung (FR) drei Optionen vorzusehen:

- In EN den Begriff "**high consequence dangerous goods**" beibehalten.
- In FR könnte der Begriff "**marchandises dangereuses à haut risque**" beibehalten werden oder durch "**marchandises dangereuses à potentiel de conséquences graves**" bzw. noch kürzer durch "**marchandises dangereuses à conséquences graves**" ersetzt werden.

Anmerkung des Sekretariats der OTIF: Im deutschen Text wird momentan der Begriff "gefährliche Güter mit hohem Gefahrenpotenzial" verwendet. Basierend auf den Vorschlägen für den französischen Text könnte der deutsche Text zur Vermeidung des Begriffs "Gefahr" ebenfalls angepasst werden: "gefährliche Güter mit dem Potenzial schwerwiegender Folgen" oder "gefährliche Güter mit schwerwiegenden Folgen".

Der ursprüngliche Vorschlag der Arbeitsgruppe nach der zweiten Sitzung (11. bis 13. Juni 2018), der im informellen Dokument INF.10 der Gemeinsamen Tagung im September 2018 vorgelegt wurde, bestand darin, die französische Fassung an die englische Fassung anzupassen. Zu diesem Zeitpunkt wurde aber vorgeschlagen, den französischen Begriff "**marchandises dangereuses à haut risque**" durch "**marchandises dangereuses à haut potentiel de dommages**" (gefährliche Güter mit hohem Schadenspotenzial) zu ersetzen.

- b) In der französischen Fassung der UN-Modellvorschriften wird der Begriff "Risiko" auch als Verb "**risquer**" in drei Formen verwendet:

- "**risquant**" in den Absätzen 4.1.3.6.4, 4.1.6.1.8, 6.2.1.1.6, 6.2.1.3.2, 6.6.4.4.6, 6.6.4.5.7, 6.6.4.5.8 und 6.7.5.3.1,
- "**risquent**" in Absatz 1.4.3.1.1, in der Bem. 3 unter der Überschrift des Kapitels 2.1, in den Absätzen 2.6.2.1.3, 3.5.3.2, 4.2.1.6, 6.1.4.9.2 und 6.3.5.2.2 und
- "**risquerait**" in den Sondervorschriften für die Verpackung PP 93, PP 92, B 19 und B 18.

Die diesen Fundstellen in der französischen Fassung entsprechenden englischen Texte bedürfen keiner Änderung, da die Begriffe "Risiko" und "Gefahr" nicht verwendet werden.

Unter diesen Rahmenbedingungen erarbeitete die Arbeitsgruppe geeignete Vorschläge für die französische Fassung.

- c) Der Punkt **16**, der sich auf den Unterabschnitt 1.5.1.1 der UN-Modellvorschriften bezieht, enthält Text für radioaktive Stoffe der Klasse 7, in dem der Begriff "Risiko" verwendet wird.

Die Gruppe möchte den UN-Expertenunterausschuss bitten, die Möglichkeit zu prüfen, ob auch im Falle der Vorschriften für die Klasse 7 der Begriff "Gefahr" anstelle des Begriffs "Risiko" verwendet werden kann, wenn er sich auf die inhärenten Eigenschaften des Stoffes bezieht. Bei der Prüfung könnte der UN-Expertenunterausschuss die Internationale Atomenergie-Organisation (IAEO) um Unterstützung bitten. In diesem Zusammenhang könnten die Vorschriften der SSR-6 an die Terminologie der UN-Modellvorschriften und des Global harmonisierten Systems zur Einstufung und Kennzeichnung von Chemikalien (GHS) angepasst werden. Die Arbeitsgruppe weist erneut auf die Bestimmungen in Absatz 1.1.2.6.2 des GHS "*Hazard vs. Risk*" hin.

Die Arbeitsgruppe weist auf den Unterabschnitt 1.5.1.1 der UN-Modellvorschriften hin:

EN: "The prime responsibility for safety shall rest with the person or organization responsible for facilities and activities that give rise to radiation risk."

FR: "La responsabilité première en matière de sécurité doit incomber à la personne ou à l'organisme responsable des installations et des activités présentant des risques liés aux rayonnements."

DE: "Die Hauptverantwortung für die Sicherheit liegt bei der Person oder Organisation, die für Einrichtungen und Tätigkeiten verantwortlich ist, die ein Strahlenrisiko verursachen."

- d) In Punkt **25**, der sich auf den Unterabschnitt 2.8.2.2 bezieht, wurde der Begriff "*inhalation risk*" (Risiko des Einatmens) in Übereinstimmung mit dem Verweis auf den Unterabschnitt 2.8.2.4, der sich auf "*toxicity*" (Giftigkeit) bezieht, in "*inhalation toxicity*" (Giftigkeit beim Einatmen) geändert. Dies entspricht auch der Verwendung des Begriffs "*inhalation toxicity*" (Giftigkeit beim Einatmen) an anderen Stellen in den UN-Modellvorschriften. Eine weitere Analyse des Textes ergab, dass in den Sondervorschriften 343 und 357 der Begriff "*inhalation hazard*" (Gefahr beim Einatmen) verwendet wird. Der UN-Expertenunterausschuss und die Gemeinsame Tagung werden gebeten, die Terminologie in diesen Sondervorschriften an die gebräuchlichere Terminologie, d. h. "*inhalation toxicity*" (Giftigkeit beim Einatmen), anzupassen.
- e) Zu den Punkten **36** und **37**, die sich auf die Sondervorschriften für die Verpackung PP 52 (in der Verpackungsanweisung P 114b) und PP 76 (in der Verpackungsanweisung P 143) beziehen, könnte der Vorschlag der Arbeitsgruppe von der Explosivstoff-Arbeitsgruppe des UN-Expertenunterausschusses geprüft werden, da geklärt werden sollte, ob das Ziel der Vorschrift darin besteht, einen Druckanstieg zu verhindern oder eine Explosion bei einem Anstieg des Drucks zu verhindern.

EN: "For UN 0160 and UN 0161, when metal drums (1A1, 1A2, 1B1, 1B2, 1N1 or 1N2) are used as the outer packaging, metal packagings shall be so constructed that the risk of explosion, by reason of increase in internal pressure from internal or external causes, is prevented."

FR: Pour les Nos ONU 0160 et 0161, si des fûts en métal (1A1, 1A2, 1B1, 1B2, 1N1 ou 1N2) sont utilisés comme emballages extérieurs, les emballages métalliques doivent être construits de façon à éviter le risque d'explosion du fait d'une augmentation de la pression interne due à des causes internes ou externes.

DE: "Werden für die UN-Nummern 0160 und 0161 Fässer aus Metall (1A1, 1A2, 1B1, 1B2, 1N1 oder 1N2) als Außenverpackung verwendet, so müssen diese so hergestellt sein, dass ein Explosionsrisiko eine Explosion infolge eines Anstiegs des Innendrucks auf Grund innerer oder äußerer Ursachen verhindert wird."

- f) Zu den Punkten **39** und **40**, die sich auf die Verpackungsanweisungen P 601 (4) a) und P 602 (4) a) beziehen, bemerkte der Vertreter Belgiens, dass die französische Fassung an die englische Fassung angepasst und "*robinets*" durch "*soupapes*" ersetzt werden sollte. Da derartige Fragen aber nicht von dem vom UN-Expertenunterausschuss beschlossenen Mandat der Arbeitsgruppe erfasst werden (siehe Absatz 6), wurde dieser Vorschlag nicht behandelt, kann aber Gegenstand künftiger Vorschläge sein.
- g) Zu Punkt **46**, der sich auf Unterabschnitt 4.1.5.2 c) der UN-Modellvorschriften bezieht, berücksichtigte die Arbeitsgruppe das informelle Dokument INF.42 Kanadas (55. Tagung des UN-Expertenunterausschusses), das verschiedene Kommentare und Bemerkungen enthält, und schlägt zwei Optionen vor, die der Explosivstoff-Arbeitsgruppe des UN-Expertenunterausschusses wie folgt zur Behandlung übertragen werden sollten:

Von Kanada im informellen Dokument INF.42 vorgeschlagene Option 1:

EN: "The packages will withstand any loading imposed on them by foreseeable stacking to which they will be subject during transport so that they the packages do not ~~add to the risk presented by the explosives~~ cause an increase in the likelihood of unintended ignition or initiation, the containment function of the packagings is not harmed, and they-the packages are not distorted in a way or to an extent which will reduce their strength or cause instability of a stack."

FR: "que les colis supportent toute charge appliquée lors du gerbage prévisible auquel ils pourraient être soumis pendant le transport sans accroître les risques présentés par les matières et objets explosifs augmenter la probabilité d'allumage ou d'amorçage intempestif, sans que l'aptitude des emballages à contenir les marchandises soit altérée et sans qu'ils soient déformés de manière à réduire leur solidité ou à entraîner l'instabilité d'une pile de colis."

DE: "die Versandstücke jeder Belastung durch vorhersehbare Stapelung, die während der Beförderung erfolgen kann, standhalten, ohne dass ~~die von den explosiven Stoffen oder den Gegenständen mit Explosivstoff ausgehenden Risiken erhöht werden die Wahrscheinlichkeit unbeabsichtigter Zündung oder Auslösung erhöht wird, ohne dass~~ die Tauglichkeit der Verpackungen für die Aufnahme von Gütern beeinträchtigt wird und ohne dass die Versandstücke so verformt werden, dass ihre Festigkeit verringert wird oder dies zu einer Instabilität eines Stapels von Versandstücken führt."

Von der Arbeitsgruppe entwickelte Option 2:

EN: "The packages will withstand any loading imposed on them by foreseeable stacking to which they will be subject during transport so that they the packages do not add to the ~~risk presented by the explosives~~ substance's potential for explosion, the containment function of the packagings is not harmed, and they the packages are not distorted in a way or to an extent which will reduce their strength or cause instability of a stack."

FR: "que les colis supportent toute charge appliquée lors du gerbage prévisible auquel ils pourraient être soumis pendant le transport sans accroître les risques présentés par les matières et objets explosifs la susceptibilité de la matière à exploser, sans que l'aptitude des emballages à contenir les marchandises soit altérée et sans qu'ils soient déformés de manière à réduire leur solidité ou à entraîner l'instabilité d'une pile de colis."

DE: "die Versandstücke jeder Belastung durch vorhersehbare Stapelung, die während der Beförderung erfolgen kann, standhalten, ohne dass die von den explosiven Stoffen oder den Gegenständen mit Explosivstoff ausgehenden Risiken erhöht werden das Explosionspotenzial des Stoffes erhöht wird, ohne dass die Tauglichkeit der Verpackungen für die Aufnahme von Gütern beeinträchtigt wird und ohne dass die Versandstücke so verformt werden, dass ihre Festigkeit verringert wird oder dies zu einer Instabilität eines Stapels von Versandstücken führt."

- h) Zu Punkt **89**, der sich auf den Unterabschnitt 7.1.1.10 bezieht, wird festgestellt, dass die französische Fassung einen Text enthält, der in der englischen Fassung nicht enthalten ist ("*le personnel chargé de faire appliquer les règlements*").
- i) Zu Punkt **93**, der sich auf Absatz 7.1.5.3.3 bezieht, schlug die Schweiz vor, die Verbindlichkeit der Vorschrift in beiden Sprachfassungen anzupassen und die Empfehlung in eine Verpflichtung zu ändern. Da derartige Fragen aber nicht von dem vom UN-Expertenunterausschuss beschlossenen Mandat der Arbeitsgruppe erfasst werden (siehe Absatz 6), wurde dieser Vorschlag nicht behandelt, kann aber Gegenstand künftiger Vorschläge sein.

Nachstehend ist der entsprechende Auszug aus Absatz 7.1.5.3.3 wiedergegeben:

EN: "it may require temperature control".

FR: "la régulation de température peut / pourrait s'imposer".

DE: "kann darüber hinaus eine Temperaturkontrolle erforderlich sein".

Der vorstehende Vorschlag der Arbeitsgruppe zur französischen Fassung führt nur zu einer Anpassung der Sprachfassungen.

Anträge

8. Die informelle Arbeitsgruppe unterbreitet der Gemeinsamen Tagung deshalb die in der Anlage enthaltenen Vorschläge, damit sie anschließend dem UN-Expertenunterausschuss vorgelegt werden können.
9. Die informelle Arbeitsgruppe begrüßt alle weiteren Vorschläge zur Verbesserung der Texte der UN-Modellvorschriften, um die besten Lösungen für die derzeitigen Vorschriften zu finden.

Anlage
(nur Englisch und Französisch)

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
0	1	Recommendation TDG	Recommandations TMD
1	Recommendations, paragraph 4		
2	Recommendations, paragraph 8		Remplacer « risque » par « danger ».
	Annex, Vol. I	Model Regulations	Règlement Type
3	1.3.2 (c)	Replace "risk of exposure" by "likelihood of exposure, and the hazards involved, ".	Remplacer « des risques d'exposition » par « de la probabilité d'exposition et des dangers impliqués, ».
4	1.4.2.2		
5	1.4.3		Opt. 1: Remplacer « haut risque » par « potentiel de conséquences graves ». Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
6	1.4.3.1		Opt. 1: Remplacer « haut risque » par « potentiel de conséquences graves ». Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
7	1.4.3.1.1		Opt. 1: Remplacer « haut risque » par « potentiel de conséquences graves » et remplacer « risquent » par « ont le potentiel ». Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves » et remplacer « risquent » par « ont le potentiel ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
8	1.4.3.1.2		Opt. 1: Remplacer « haut risque » par « potentiel de conséquences graves ». Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
9	1.4.3.1.2, Table		Opt. 1: Remplacer « haut risque » par « potentiel de conséquences graves ».

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
			Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
10	1.4.3.1.3		Opt. 1: Remplacer «haut risque » par « potentiel de conséquences graves ». Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
11	1.4.3.2		Opt. 1: Remplacer «haut risque » par « potentiel de conséquences graves ». Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
12	1.4.3.2.1		Opt. 1: Remplacer «haut risque » par « potentiel de conséquences graves ». Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
13	1.4.3.2.2.1		Opt. 1: Remplacer «haut risque » par « potentiel de conséquences graves ». Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
14	1.4.3.2.2.2, (c)		Remplacer « Évaluation » par « Analyse » et « des risques pour la sûreté qui en résultent » par « évaluation des vulnérabilités ».
15	1.4.3.2.2.2, (d)		
16	1.5.1.1	Paragraph 7 (c) of the document	
17	2.1, Note 3		Remplacer « risquent de n'être pas » par « peuvent ne pas être ».
18	2.1.3.2.3, Note 3		Remplacer « risque d'être valable seulement » par « pourrait ne pas recevoir l'acceptation internationale et n'être valable que ».
19	2.1.3.3.1, Note	Replace "risk" by "possibility".	Remplacer « le danger » par « la possibilité » et « ne risque pas » par « n'y a aucune possibilité ».

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
20	2.6.2.1.2		Remplacer « la dose de matière, appliquée pendant vingt-quatre heures par contact continu sur la peau nue du lapin albinos, qui risque le plus » par « la dose de matière qui, appliquée pendant vingt-quatre heures par contact continu sur la peau nue du lapin albinos, est la plus probable ».
21	2.6.2.1.3		Modifier les trois premières phrases du paragraphe 2.6.2.1.3 pour lire comme suit : « Par CL50 pour la toxicité aiguë à l'inhalation, est la concentration de vapeur, de brouillard ou de poussière qui, administrée par inhalation continue, pendant une heure, à un groupe de jeunes rats albinos adultes mâles et femelles, est la plus probable de provoquer la mort de la moitié des animaux du groupe, dans un délai de 14 jours. Une matière solide doit être soumise à une épreuve si 10 % (masse) au moins de sa masse totale est probable d'être constitués de poussières susceptibles d'être inhalées, par exemple si le diamètre aérodynamique de cette fraction-particules est au plus de 10 microns. Une matière liquide doit être soumise à une épreuve si un brouillard est probable de se produire lors d'une fuite dans l'enceinte étanche utilisée pour le transport. ».
22	2.6.3.2.3.3	Replace "health risk" by "hazard to health".	Remplacer « risque » par « danger ».
23	2.6.3.2.3.4	Replace "risk of infection" by "infection hazard".	Remplacer « risque » par « danger ».
24	2.6.3.2.3.8		Remplacer « un risque minimal » par « une probabilité minimale ».
25	2.8.2.2	Replace "risk" by "toxicity". (see also paragraph 7 (d) of the document)	Remplacer « le risque d' » par « la toxicité à l' ». (see also paragraph 7 (d) of the document)
26	3.3, SP 291	Replace "the risk of bursting" by "the bursting".	Remplacer « exclure le risque d'éclatement ou de fissuration » par « exclure l'éclatement ou la fissuration ».
27	3.3, SP 296	Replace "risk" by "hazard".	
28	3.3, SP 391		Remplacer « risques » par « dangers ».

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
29	3.5.3.2		Remplacer « les résultats risquent de s'en trouver faussés » par « cela peut invalider les résultats des épreuves ».
30	Appendix B - Glossary of terms	Replace "eliminate the risk of causing" by "prevent".	Remplacer « de façon à éliminer le risque d'amorçage de l'engin » par « de façon à empêcher l'amorçage de l'engin » et « y ait très peu de risque » par « soit très peu probable ».
	Annex, Vol. II	UNMR	RTONU
31	4.1.1.8	In the first sentence, replace "will not cause danger" by "will not present danger".	Dans la première phrase, remplacer « risque d'apparaître » par « peut apparaître » et « cause » par « présente ». Dans la deuxième phrase, remplacer « Un événement doit être présent s'il y a un risque de surpression » par « Un événement doit être présent s'il peut se développer une surpression ».
32	4.1.3.6.4, para. 2		Remplacer « risquant de » par « qui pourrait ».
33	PP93		Remplacer « risquerait de » par « pourrait ».
34	PP92		Remplacer « risquerait de » par « pourrait ».
35	P005, para. 4		Remplacer « les risques d'avarie » par « les avaries » et supprimer « de risque ».
36	PP52	Paragraph 7 (e) of the document	
37	PP76		
38	P200, z, para. 5		Remplacer « tout risque de » par « toutes les ».
39	P601, para. 4, (a)		Remplacer « sans risque d'avarie ou de fuite » par « sans avarie ou fuite ».
40	P602, para. 4, (a)		Remplacer « sans risque d'avarie ou de fuite » par « sans avarie ou fuite ».
41	P907, para. 3		Remplacer « les risque d'avarie » par « les avaries », remplacer « faibles » par « peu probables » et remplacer « risque de fuite » par « possibilité de fuite ».
42	B7		Remplacer « en raison des risques d'explosion » par « car ces matières sont susceptibles d'exploser ».

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
43	B19		Remplacer « risquerait de » par « pourrait ».
44	B18		Remplacer « risquerait de » par « pourrait ».
45	4.1.5.2, a)	Replace "risk" by "likelihood".	Remplacer « n'entraînent pas d'aggravation du risque » par « n'augmentent pas la probabilité ».
46	4.1.5.2, c)	Paragraph 7 (g) of the document	
47	4.1.5.9	Replace "that could create fire hazard" by "with a potential to cause fire".	Remplacer « créer un risque d'incendie » par « provoquer un incendie ».
48	4.1.6.1.8		Remplacer « risquant de » par « qui pourrait ».
49	4.1.7.0.1		Remplacer la deuxième phrase par « Lorsqu' une forte augmentation de la pression est susceptible de se développer suite à l'émission d'un gaz, un événement peut être installé, à condition que le gaz émis ne présente pas de danger; dans le cas contraire, le taux de remplissage devra être limité. ».
50	4.2.1.6		Remplacer « si elles risquent de réagir dangereusement entre elles et de provoquer:» par « si elles pourraient réagir dangereusement entre elles et provoquer: ».
51	TP 32, a)		Remplacer « tout risque de confinement » par « tout confinement inutile ».
52	4.3.1.13		Remplacer « matières en vrac avec lesquelles il existe un risque d'explosion de poussières ou de dégagement de vapeurs inflammables » par « matières en vrac susceptibles de provoquer une explosion de poussières ou un dégagement de vapeurs inflammables ».
53	4.3.1.16.2		Remplacer la première phrase par « Lorsqu'une accumulation dangereuse de gaz est susceptible de se développer à l'intérieur d'un conteneur pour vrac souple, il doit être équipé d'un événement. ».
54	5.2.2.1.13.1		Remplacer « risques » par « dangers ».

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
55	5.4.2.1, h)	Replace "When substances presenting a risk of asphyxiation are used" by "When asphyxiant substances are used".	Remplacer « lorsque des matières présentant un risque d'asphyxie sont utilisées » par « lorsque des matières asphyxiantes sont utilisées ».
56	5.5.3	Replace "containing substances presenting a risk of asphyxiation" by "containing asphyxiant substances".	Remplacer « présentant un risque d'asphyxie » par « asphyxiantes ».
57	6.1.4.9.2		Remplacer la deuxième phrase par « Les assemblages susceptibles de subir des contraintes importantes doivent être réalisés à l'aide de clous matés, de pointes à tige annelée ou de moyens de fixation équivalents. ».
58	6.1.4.18.2	In the second sentence, replace "Where there is a danger of the substance contained reacting with moisture" by "Where the substance can react with moisture".	Dans la deuxième phrase : Remplacer phrase « S'il y a risque de réaction du contenu avec l'humidité » par « Si le contenu peut réagir avec l'humidité ». Ajouter « doit aussi être placé au contact du contenu » après « l'eau ». À la fin de la phrase, supprimer « doivent aussi être placés au contact du contenu ».
59	6.1.5.3.1, para. 2		Remplacer la phrase par « Si plusieurs orientations sont possibles pour un essai donné, on doit choisir l'orientation pour laquelle la probabilité de rupture de l'emballage est la plus grande. ».
60	6.2.1.1.6		Remplacer « risquant » par « susceptible ».
61	6.2.1.1.8.3	Replace "where there is a risk of contact with oxygen or with oxygen enriched liquid" by "where any contact with oxygen or with oxygen enriched liquid is possible".	Remplacer « il existe un risque de » par « un » et attacher à la fin de la phrase « est possible ».
62	6.2.1.2.1		Remplacer « ne risque pas de provoquer un effet » par « ne provoque pas d'effet ».
63	6.2.1.3.2		Remplacer « risquant de » par « qui pourrait ».
64	6.2.1.3.6.2		Remplacer « risque d'être bloqué » par « peut être piégé ».
65	6.2.2.7.4, p)	Replace "gases with a risk of hydrogen embrittlement" by "gases for which hydrogen embrittlement may occur".	Remplacer « transport des gaz avec risque de fragilisation par l'hydrogène » par « transport des gaz pour lesquels

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
			une fragilisation par l'hydrogène pourrait se produire ».
66	6.3.5.2.2 under the table		Remplacer « risquent de » par « qui pourraient ».
67	6.5.3.1.5	Replace "risk" by "likelihood".	Remplacer « Tout l'équipement » par « Tout équipement » et « les risques de fuite » par « la probabilité de fuite ».
68	6.6.4.4.6		Remplacer « risquant » par « susceptible ».
69	6.6.4.5.7		Remplacer « risquant » par « susceptible ».
70	6.6.4.5.8		Remplacer « risquant » par « susceptible ».
71	6.6.5.2.1		Remplacer « risque de fausser » par « peut invalider ».
72	6.7.2.2.1	Replace "risk of brittle fracture, to stress corrosion cracking and to resistance to impact." by "resistance to brittle fracture, to stress corrosion cracking and to impact.".	Remplacer « aux risques de rupture fragile sous tension, de la fissuration par corrosion et de la résistance aux chocs. » par « à la résistance à la rupture fragile, à la fissuration par corrosion sous tension et aux chocs ».
73	6.7.2.2.16	Replace "risks" by "hazards".	Remplacer « marchandises dangereuses » par « Marchandises Dangereuses » et « risques » par « dangers ».
74	6.7.2.5.1	In the first sentence, replace "the risk of being wrenched off" by "being wrenched off". In the second sentence, delete "risk of". In the third sentence, delete "the danger of".	Remplacer la première phrase par « L'équipement de service doit être disposé de manière à être protégé contre l'arrachement ou une avarie en cours de manutention ou de transport. ». Dans la deuxième phrase, remplacer « permettre tel déplacement sans risque d'avarie » par « permettre un tel déplacement sans avarie ». Dans la troisième phrase, remplacer « contre les risques d'arrachement » par « contre l'arrachement ».
75	6.7.2.5.8	Replace "the risk of damage" by "damage".	Remplacer « tout risque d'endommagement » par « l'endommagement ».
76	6.7.2.5.12	Replace "hazards" by "dangerous effects".	Remplacer « risques » par « effets dangereux ».
77	6.7.3.2.1	Replace "risk of brittle fracture, to stress corrosion cracking and to resistance to impact." by "resistance to brittle fracture, to	Remplacer « aux risques de rupture fragile sous tension, de la fissuration par corrosion et de la résistance aux

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
		stress corrosion cracking and to impact.".	chocs. » par « à la résistance à la rupture fragile, à la fissuration par corrosion sous tension et aux chocs ».
78	6.7.3.5.1	In the first sentence, replace "the risk of being wrenched off" by "being wrenched off". In the second sentence, replace "without risk of damage" by "without damage". In the third sentence, replace "against the danger of being wrenched off" by "against being wrenched off".	Dans la première phrase, remplacer « les risques d'arrachement ou d'avarie » par « l'arrachement ou une avarie ». Dans la deuxième phrase, remplacer « permettre tel déplacement sans risque d'avarie » par « permettre un tel déplacement sans avarie ». Dans la troisième phrase, remplacer « contre les risques d'arrachements » par « contre l'arrachement ».
79	6.7.3.5.10	Replace "avoid the risk of damage" by "avoid damage".	Remplacer « tout risque d'endommagement » par « leur endommagement ».
80	6.7.4.2.1	Replace "risk of brittle fracture, to hydrogen embrittlement, to stress corrosion cracking and to resistance to impact." by "resistance to brittle fracture, to hydrogen embrittlement, to stress corrosion cracking and to impact.".	Remplacer « doit être pris en compte eu égard aux risques de rupture fragile sous tension, de la fragilisation par l'hydrogène, de la fissuration par corrosion et de la résistance aux chocs » par « doit être prise en compte eu égard à la résistance à la rupture fragile, à la fragilisation par l'hydrogène, à la fissuration par corrosion sous tension et aux chocs ».
81	6.7.4.2.6	Replace "there is a risk of" by "any" and add at the end of the sentence "is possible".	Remplacer « quand il y a un risque de contact avec de l'oxygène ou avec un fluide enrichi en oxygène » par « où un contact avec de l'oxygène ou avec un fluide enrichi en oxygène est possible ».
82	6.7.4.5.1	In the first sentence, replace "the risk of being wrenched off" by "being wrenched off". In the second sentence, delete "risk of". In the third sentence, delete "the danger of".	Remplacer la première phrase par « L'équipement de service doit être disposé de manière à être protégé contre l'arrachement ou une avarie en cours de manutention ou de transport. ». Dans la deuxième phrase, remplacer « doivent permettre tel déplacement sans risque d'avarie » par « doit permettre un tel déplacement sans avarie ». Dans la troisième phrase, remplacer « contre les risques d'arrachement » par « contre l'arrachement ».
83	6.7.4.5.10	Replace "the risk of damage" by "damage".	Remplacer « tout risque d'endommagement » par « leur endommagement ».

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
84	6.7.5.3.1	In the third sentence, replace "from being wrenched off" by "against being wrenched off".	Dans la première phrase, remplacer « risquant de » par « qui pourrait ». Dans la deuxième phrase, remplacer « sans risque d'avarie » par « sans avarie ». Dans la troisième phrase, remplacer « contre les risques d'arrachement » par « contre l'arrachement ». Dans la quatrième phrase, remplacer « protéger l'ensemble contre les risques de cisaillement » par « protéger l'ensemble du cisaillement ».
85	6.7.5.3.3		Remplacer « risque d'être emprisonné » par « peut être piégé ».
86	6.7.5.3.4		Remplacer « tout risque d'endommagement » par « leur endommagement ».
87	6.8.3.2.1	Replace "against the risk of being wrenched off" by "against being wrenched off".	Remplacer « contre le risque d'arrachement ou d'avarie » par « contre l'arrachement ou une avarie ».
88	6.8.3.2.2		Remplacer « tout risque d'avarie » par « toute avarie ».
89	7.1.1.10	Replace "risks" by "hazards". (see also paragraph 7 (h) of the document)	Remplacer « risques » par « dangers ». (see also paragraph 7 (h) of the document)
90	7.1.2.1	Replace "may result in undue hazards" by "lead to unacceptable consequences".	Remplacer « risques » par « conséquences ».
91	7.1.2.3, (a)	Replace "hazards" by "any consequences".	Remplacer « rendre effectivement minime tout risque » par « réduire au minimum toute conséquence ».
92	7.1.5.2	Replace "create an explosion hazard" by "cause an explosion".	Remplacer « tels qu'il en résulte un risque d'explosion » par « tels qu'ils causent une explosion ».
93	7.1.5.3.3		Remplacer « risque de » par « pourrait » et « peut » par « pourrait ». (see also paragraph 7 (i) of the document)
94	7.1.5.4.5, (c)		Remplacer « pour éviter le risque d'inflammation » par « pour éviter l'inflammation ».
95	7.1.5.4.5, (e), (iii)		Remplacer « pour éviter le risque d'inflammation » par « pour éviter l'inflammation ».
96	7.2.4.2		Opt. 1: Remplacer « haut risque » par « potentiel de conséquences graves ».

Item	Reference	Proposals	
		EN	FR
			Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
97	7.2.4.3		Opt. 1: Remplacer « haut risque » par « potentiel de conséquences graves ». Opt. 2: Remplacer « haut risque » par « conséquences graves ». (see also paragraph 7 (a) of the document)
